



<http://www.footfsgtidf.org>

BRASSAGE DES COUPES

PHASE DE QUALIFICATION

ILE DE FRANCE

BULLETIN du 7 novembre 2017

vendredi et lundi

Comité Paris

35, avenue de Flandre – 75019 PARIS
tél. : 01.40.35.18.49 fax : 01.40.35.00.57
e-mail : foot@fsgt75.org

Sommaire :

INFORMATIONS GENERALES.....	2
QUOTA QUALIFICATION.....	3
COMMISSION VALIDATION DES ENGAGEMENTS.....	3
COMMISSION DE DISCIPLINE.....	4
RESULTATS VENDREDI SOIR.....	6
CARTONS ENREGISTRES.....	7
RESULTATS LUNDI SOIR.....	8
CARTONS ENREGISTRES.....	9
RENCONTRES EN RETARD OU REMISES.....	10
CLASSEMENT.....	10
TOUR DE CADRAGE IDF.....	11

INFORMATIONS GENERALES

RAPPEL DU REGLEMENT PARU DANS LE BULLETIN NUMERO 1

Qualification des participants

Tous les participants devront être régulièrement qualifiés avant la rencontre.

Pour participer à un match officiel, tous les joueurs devront obligatoirement avoir 17 ans au cours de la saison 2017/2018, soit être né avant le 30 juin 2010. Toute dérogation à cette règle entraînera la perte du match par pénalité pour l'équipe fautive.

Chaque joueur doit avoir sa licence et une pièce d'identité (ou une copie de sa pièce d'identité) à chaque rencontre.

Cas des Clubs à équipes multiples

Si un Club possède plusieurs équipes engagées dans le brassage, une liste nominative concernant chaque équipe engagée devra parvenir à la Commission gestionnaire au plus tard avec la première feuille de match.

Il ne pourra y avoir de "glissement" de joueur(s) d'une équipe à une autre.

Ne pourront être ajoutés à ces listes que de "nouveaux joueurs".

Dans le cas où la liste nominative ne serait pas transmise, il sera pris en compte l'appartenance à l'équipe avec laquelle un joueur apparaît pour la première fois sur une feuille de match de coupe.

Lois du jeu (rappel)

- Avancée ou recul de 10 m sur coup franc ou touche, en cas de contestation.
- Seize joueurs sur la feuille de match avec remplacements tournants sans arrêt de jeu.
- Deux arbitres de centre obligatoires, officiel(s) et/ou bénévole(s).
- Pas de juge de touche
- Touche à la main obligatoire.

SANCTIONS D'ARBITRAGE

Sortie temporaire signifiée par un carton blanc

Pour un même joueur, le premier carton blanc entraînera une exclusion de 5 minutes, le second une exclusion de 5 minutes, le troisième, une exclusion définitive.

Avertissement, signifié par un carton jaune

Pour un même joueur, le 1^{er} carton jaune entraînera une exclusion de 10 minutes, le second une exclusion définitive. Deux avertissements en Coupe dans le même match sont sanctionnés d'un match automatique de suspension pour le match effectif de **Championnat ou de Coupe** qui suit le deuxième carton jaune.

Si une équipe se retrouve à 7 sur le terrain, suite à la sortie temporaire simultanée de joueurs différents, l'arbitre arrêtera la rencontre et l'équipe aura mach perdu par forfait déclaré pour nombre insuffisant de joueurs sur le terrain. (voir Art. 20)

Expulsion, signifiée par un carton rouge (sauf actes d'anti-jeu)

En cas d'exclusion d'un joueur pour carton rouge direct, le joueur est suspendu jusqu'à réception de son rapport (sous 15 jours) à sa commission gestionnaire.

La Commission aura alors 15 jours pour traiter le dossier. Sans rapport du joueur, la décision sera prise en fonction des autres pièces du dossier et la sanction la plus lourde prévue au barème sera appliquée au joueur.

QUOTA QUALIFICATION

La Commission Inter-départementale a fixé les quotas de qualification par demi-journée en coupes nationale et régionales.

Pour le vendredi et lundi soir ils sont les suivants :

Qualifié pour le tour de cadrage de la coupe nationale :

Vendredi soir	16 équipes en fonction du classement du brassage
Lundi soir	18 équipes en fonction du classement du brassage

Qualifié pour la coupe régionale :

Vendredi soir	8 équipes éliminées du tour de cadrage de la coupe nationale. 8 équipes en fonction du classement du brassage. 0 équipe issue des engagements directs
---------------	---

Lundi soir	9 équipes éliminées du tour de cadrage de la coupe nationale. 6 équipes en fonction du classement du brassage. 1 équipe issue des engagements directs.
------------	--

COMMISSION VALIDATION DES ENGAGEMENTS

Dans les informations transmises en début de saison relatives au déroulement de la phase de brassage de coupe, il est indiqué que pour lutter contre la violence, il est mis en place une commission de validation des qualifications.

Cette commission, après examen de chaque équipe en position de se qualifier, pourra décider de ne pas retenir les équipes dont le comportement inadapté aura été constaté au cours de matchs de compétitions (coupes et championnat) depuis la dernière phase de qualification en coupe nationale (début 2017) par la prise en compte des dossiers de litiges, problèmes divers identifiés dans les rapports d'arbitres, etc.).

Elle fixera le déroulement des rencontres du tour de cadrage (numéro recevant et ordre des rencontres)

La réunion est programmée le jeudi 23 novembre 2017.

COMMISSION DE DISCIPLINE

DOSSIER N°04

Match du 06/10/2017 – 1er Tour brassage CICLON LATINO - PARAGUAY

Après avoir pris connaissance de la feuille de match, avoir pris connaissance du seul rapport en notre possession (celui de l'arbitre officiel)

Et après avoir délibéré, la Commission décide :

- D'infliger 2 matchs de suspension fermes au joueur Mr. GIMENEZ Omar licence N° 55737267 du club PARAGUAY pour faute grossière n'ayant pas occasionné de blessure.
- Confirme le résultat du match : CICLON LATINO et PARAGUAY 1 à 1

DOSSIER N°06

Match du 20/10/2017 – Brassage Vendredi soir RED DEVILS F.C – AS ENTRAIDE

Sont convoqués à 19h00 très précises le Mardi 14 Novembre 2017 munis de leurs licences :

Pour A.S ENTRAIDE:

Mr. SIDIBE Lassina	Licence N°19231
Mr. KIPRE Florent	Licence N°55624507

DOSSIER N°08

Match du 20/10/2017 – 2ème Tour de Brassage - Vendredi soir AJ LA NOUE (A) – ANTONY FC

Après avoir pris connaissance de la feuille de match, pris connaissance des différents rapports en notre possession, A savoir:

- L'arbitre de la rencontre
- CLUB AJ LA NOUE (A)
- CLUB ANTONY FC

Il s'avère que :

A la fin de la rencontre, différents événements se sont produits qui ne permettent pas de traiter le dossier dans sa totalité.

C'est pourquoi, la commission prend la décision de traiter le résultat de la rencontre, dans un premier temps et de convoquer les Clubs et arbitre pour traiter de la suite disciplinaire (Dossier en attente).

Décision sur le résultat de la rencontre:

Selon le rapport de l'arbitre confirmé pour les 2 Clubs, celui-ci a accordé un coup franc indirect en faveur de ANTONY FC à la 89e minutes en raison d'un coup de sifflet venu d'une personne étrangère à la rencontre.

Dans tous les cas de figure concernant un fait extérieur à la rencontre, l'arbitre aurait dû, selon la Loi 12 des Lois du jeu, arrêter la rencontre, prendre les dispositions pour régler ce problème et reprendre le jeu par une balle à terre.

En conséquence, la commission considère que la décision de l'arbitre est une faute technique d'arbitrage qui remet en cause le résultat de la rencontre.

La commission décide:

Match à rejouer à une date qui est fixée par la commission gestionnaire le avec la désignation de deux arbitres officiels sur terrain neutre.

Transmet le dossier au collectif d'arbitrage du Comité 93.

Suspend, à titre conservatoire dans l'attente de son audition, le joueur KHENACHE Yacine licence N° 55559445 du Club AJ LA NOUE (A)

Sont convoqués à 19h00 très précises le Mardi 21 novembre 2017 munis de leurs licences,

Pour AJ LA NOUE A

-Mr. Cherif EZNAOUI	Licence N° 440673	Entraîneur
-Mr. Tarek AESLATI	Licence N° 55615898	Capitaine
-Mr. Yacine KHENACHE	Licence N° 55559445	Joueur

Pour ANTONY FC

-Mr. Pascal PILLON	Licence N° 50678	Entraîneur
-Mr. Martial PILLON	Licence N° 50637	Capitaine

RESULTATS VENDREDI SOIR

BRASS - TOUR 1 - vendredi 06 octobre 2017			Scores	Observations
n°1	INTER BAGATELLE	AS METROPOLITAN ONDAS	1 - 9	
n°2	FC CHOISY LE ROI VS	DEPORTIVO LEONARDO	0P - 3	Non réservation du stade par l'équipe de FC CHOISY LE ROI (Article C5)
n°3	AS MUSEUM	CS SALVADOR ALLENDE	4 - 4	
n°4	LE BORUSSIA DES POTOS	AS DE FANCHON	0 - 3	
n°5	CICLON LATINO	PARAGUAY	1 - 1	
n°6	AS TURK	AC TRABZON	2 - 3	
n°7	UNIONE CORSA	RED DEVILS FC	0 - 2	remis le Vendredi 27 Octobre
n°8	LOKOMOTIV 94	RAFALE SC	2 - 1	
n°9	LEVALLOIS SC B	AS LAUMIERE	1 - 2	
n°10	AS SANTUARIO-TULUA	LA OLD FIRM FC	2 - 0	
n°11	ESC 15 A	OASIS 18	5 - 1	
n°12	AS ENTRAIDE	ASPMI	2 - 4	
n°13	AS PARIS NORD	AJ LA NOUE A	3 - 0F	L'équipe AJ LA NOUE A n'a présenté aucune pièce d'identité. Match perdu pour AJ LA NOUE A
n°14	ANTONY FC	BOCA JUNIOR	2 - 4	

BRASS - TOUR 2 - vendredi 20 octobre 2017			Scores	Observations
n°1	DEPORTIVO LEONARDO	AS SANTUARIO-TULUA	0 - 1	
n°2	CS SALVADOR ALLENDE	UNIONE CORSA	0 - 1	
n°3	AS LAUMIERE	CICLON LATINO	1 - 2	
n°4	AS TURK	OASIS 18	1 - 2	
n°5	AS DE FANCHON	AS METROPOLITAN ONDAS	1 - 5	
N°6	AJ LA NOUE A	ANTONY FC	A rejouer	Voir PV Commission discipline
n°7	BOCA JUNIOR	INTER BAGATELLE	3 - 0F	
n°8	PARAGUAY	AS MUSEUM	3 - 1	
n°9	AC TRABZON	LEVALLOIS SC B	1 - 9	
n°10	FC CHOISY LE ROI VS	AS PARIS NORD	3 - 0	
n°11	ESC 15 A	RAFALE SC	3 - 0	
n°12	ASPMI	LA OLD FIRM FC	6 - 0	
n°13	LE BORUSSIA DES POTOS	LOKOMOTIV 94	1 - 2	
n°14	RED DEVILS FC	AS ENTRAIDE	Litige	

BRASS - TOUR 3 - Journée n°1 - vendredi 03 novembre 2017

			<u>Scores</u>	<u>Observations</u>
n°1	RAFALE SC	AS SANTUARIO-TULUA	0 - 3	
n°2	BOCA JUNIOR	PARAGUAY	3 - 1	
n°3	LA OLD FIRM FC	AS ENTRAIDE	2 - 3	
n°4	LEVALLOIS SC B	CS SALVADOR ALLENDE	12 - 2	
n°5	LOKOMOTIV 94	INTER BAGATELLE	3 - 0F	Forfait déclaré
n°6	AS MUSEUM	AS DE FANCHON		A joueur le 10/11/17
n°7	AS TURK	AS PARIS NORD	2 - 5	
n°8	ANTONY FC	DEPORTIVO LEONARDO	1 - 3	
n°9	AC TRABZON	ESC 15 A	Litige	Match interrompu à la 80e minute
n°10	UNIONE CORSA	ASPD I	0 - 1	
n°11	AJ LA NOUE A	AS METROPOLITAN ONDAS	0 - 6	
n°12	OASIS 18	CICLON LATINO	0 - 2	
n°13	FC CHOISY LE ROI VS	LE BORUSSIA DES POTOS	3 - 0F	
n°14	AS LAUMIERE	RED DEVILS FC	5 - 0	

CARTONS ENREGISTRES

N°	DATE	NOM DU JOUEUR	N° Lic.	CLUB	C	US
TOUR 1	06/10/2017	BAFFOU ALEXANDRE	392978	ESC 15 A	J	2
TOUR 1	06/10/2017	THOMAS GUILLAUME	55734220	ESC 15 A	J	2
TOUR 1	06/10/2017	DIABY ALMAMY	55735034	OASIS 18	J	2
TOUR 1	06/10/2017	BRITO DA CRUZ DELCIO	55603399	AS METROPOLITAN ONDAS	J	2
TOUR 1	06/10/2017	MONTOYA ANDERSON	55678850	BOCA JUNIOR	B	1
TOUR 1	06/10/2017	MONTOYA ANDERSON	55678850	BOCA JUNIOR	J	2
TOUR 1	06/10/2017	HAMI SMAIL	323662	ASPD I	B	1
TOUR 1	06/10/2017	COULIBALY KANJOURA	16854	AS LAUMIERE	J	2
TOUR 1	06/10/2017	KONTE MOUSSA	55621428	AS LAUMIERE	J	2
TOUR 1	06/10/2017	CHIQUITO RIDA	55705901	LEVALLOIS SC B	J	2
TOUR 1	06/10/2017	MOLINAS FLORENTIN JULIO CESAR	55727206	PARAGUAY	J	2
TOUR 1	06/10/2017	COSTA BEZERRA RAIONICK REGINO	55728353	PARAGUAY	J	2
TOUR 1	06/10/2017	GIMENEZ OMAR	55737267	PARAGUAY	R	5
TOUR 1	06/10/2017	LARA ARO DIEGO	509321	CICLON LATINO	J	2
TOUR 1	27/10/2017	MANOUKIAN TIGRAN	386781	RED DEVILS FC	J	2
TOUR 2	20/10/2017	LARA ARO DIEGO	509321	CICLON LATINO	R	5
TOUR 2	20/10/2017	HARRICHE BELCKACEM	55608494	AS LAUMIERE	R	5
TOUR 2	20/10/2017	MEITE MAMADOU	55737484	AS LAUMIERE	R	5
TOUR 2	20/10/2017	LEONE FRANCK	326329	LOKOMOTIV 94	J	2
TOUR 2	20/10/2017	ALMEIDA BRITO ANDY	55733610	AS METROPOLITAN ONDAS	B	1
TOUR 2	20/10/2017	MOREIRA MICHAEL	55540598	AS METROPOLITAN ONDAS	B	1
TOUR 2	20/10/2017	BRITO DA CRUZ DELCIO	55603399	AS METROPOLITAN ONDAS	J	2
TOUR 2	20/10/2017	CAÑETE RAMIREZ ADOLFINO	55727235	PARAGUAY	J	2
TOUR 2	20/10/2017	GAUTHIER KEVIN	55555367	AS MUSEUM	J	2
TOUR 2	20/10/2017	ZAMETTI STEPHANE	441135	AS MUSEUM	J	2
TOUR 2	20/10/2017	BESSAGUET ROMAIN	380988	AS MUSEUM	J	2

N°	DATE	NOM DU JOUEUR	N° Lic.	CLUB	C	US
TOUR 2	20/10/2017	ROMAN THOMAS	55740100	OASIS 18	J	2
TOUR 2	20/10/2017	YANG THEODORE	55554524	RED DEVILS FC	J	2
TOUR 2	20/10/2017	NAM KOOKHYUN	55728260	RED DEVILS FC	B	1
TOUR 2	20/10/2017	KIPRÉ FLORENT	55624507	AS ENTRAIDE	B	1
TOUR 2	20/10/2017	KIPRÉ FLORENT	55624507	AS ENTRAIDE	R	5
TOUR 2	20/10/2017	SAMBRANO VALENCIA STIVEN	55731280	DEPORTIVO LEONARDO	J	2
TOUR 3	03/11/2017	CERQUEIRA CLAUDIO	55734599	RAFALE SC	J	2
TOUR 3	03/11/2017	MARTINEZ ANDRES	55675348	AS SANTUARIO-TULUA	J	2
TOUR 3	03/11/2017	LUJAN MARVIN SANTIAGO	55731806	BOCA JUNIOR	J	2
TOUR 3	03/11/2017	FAJARDO LOGAN	55499704	CICLON LATINO	J	2

RESULTATS LUNDI SOIR

BRASS - TOUR 1 - Journée n°1 - lundi 09 octobre 2017

			<u>Scores</u>	<u>Observations</u>
n°1	INTERNATIONALE IDF FC	ES PARISIENNE	3 - 0F	
n°2	FC VIVRE ENSEMBLE	US VIGNEUX	3 - 3	
n°3	AS CHARDONNET	ETOILE ROUGE DE LA VILLETTE	4 - 8	
n°4	ACM REGGINA	FC BOLINGO UNITED	5 - 0	
n°5	CE CEIDF	SPARTAK RETROGRAD	3 - 2	
n°6	COS PAVILLONS/BOIS	FOOT PASSION	3 - 0F	
n°7	MONAC OLYMP VINCENNES	AS QUINZE FC	0 - 6	
n°8	LES BAGAUCES DE ST MAUR	APSAP BEAUJON	0 - 1	
n°9	CHEMINOTS DU LANDY	AS COLOPLAST 11	2 - 10	
n°10	AGATHA STRONGBOLY	WINAMAX FC	1 - 2	
n°11	ZENITH ATHLETE FOOT	FONTENAY FOOTBALL TEAM	2 - 6	
n°12	AS TITANS	CLUB UNI DU LUNDI	5 - 2	
n°13	ASPTT AC VICTOR HUGO B		Exempt	
n°14	PARIS D EXIL	STV TEAM 93	0 - 2	
n°15	FC ODB	CLUB DEFENSE BALARD-A	1 - 2	
n°16	AJ LA NOUE B	ASC VITRY	1 - 3	
n°17	AS CHATOYANCE	AS CANAL PLUS	8 - 1	

BRASS - TOUR 2 - Journée n°1 - lundi 23 octobre 2017

			<u>Scores</u>	<u>Observations</u>
n°1	CLUB DEFENSE BALARD-A		Exempt	
n°2	ES PARISIENNE	AS TITANS	1 - 2	
n°3	ASC VITRY	APSAP BEAUJON	4 - 1	
n°4	FOOT PASSION	ASPTT AC VICTOR HUGO B	0F - 3	
n°5	ZENITH ATHLETE FOOT	INTERNATIONALE IDF FC	1 - 2	
n°6	CLUB UNI DU LUNDI	WINAMAX FC	3 - 2	
n°7	FONTENAY FOOTBALL TEAM	FC BOLINGO UNITED	4 - 2	
n°8	SPARTAK RETROGRAD	AGATHA STRONGBOLY	2 - 1	
n°9	LES BAGAUDES DE ST MAUR	PARIS D EXIL	0 - 3	
n°10	US VIGNEUX	AS QUINZE FC	0 - 2	
n°11	CHEMINOTS DU LANDY	ACM REGGINA		A jouer le 13/11/17
n°12	MONAC OLYMP VINCENNES	AS CHATOYANCE	0F - 3	
n°13	AS COLOPLAST 11	FC ODB	8 - 4	
n°14	ETOILE ROUGE DE LA VILLETTE	COS PAVILLONS/BOIS	5 - 2	
n°15	CE CEIDF	AS CHARDONNET	0F - 3	
n°16	AJ LA NOUE B	STV TEAM 93	0 - 3	
n°17	AS CANAL PLUS	FC VIVRE ENSEMBLE	1 - 4	

CARTONS ENREGISTRES

N°	DATE	NOM DU JOUEUR	N° Lic.	CLUB	C	US
TOUR 1	09/10/2017	ROZAN ALEXANDRE	55499562	SPARTAK RETROGRAD	J	2
TOUR 1	09/10/2017	GARCIA JULIEN	286954	CE CEIDF	J	2
TOUR 1	09/10/2017	CHALAL LIESSE	53685	ASC VITRY	B	1
TOUR 1	09/10/2017	HAGUY THIERRY	309498	APSAP BEAUJON	J	2
TOUR 1	09/10/2017	EL GUIF HASSAN	55605810	APSAP BEAUJON	J	2
TOUR 1	09/10/2017	ALIX FABIAN	55562890	LES BAGAUDES DE ST MAUR	J	2
TOUR 1	09/10/2017	JOUNI HICHAM	266498	AGATHA STRONGBOLY	B	1
TOUR 1	09/10/2017	BOBICHON CLÉMENT	55656934	WINAMAX FC	J	2
TOUR 2	23/10/2017	VIRAL DAMIEN	515364	STV TEAM 93	J	2
TOUR 2	23/10/2017	CHALAL LIESSE	53685	ASC VITRY	B	1
TOUR 2	23/10/2017	DUBROCQ LAURENT	55500206	FC ODB	J	2
TOUR 2	23/10/2017	NKODIA NKAZI JORDAN	661620	FC BOLINGO UNITED	J	2
TOUR 2	23/10/2017	VIBERT VINCENT	55706329	FONTENAY FOOTBALL TEAM	J	2

RENCONTRES EN RETARD OU REMISES

VS BRASS - TOUR 2 - MATCH(S) A JOUER LE VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017

n°6 AJ LA NOUE A / ANTONY FC Parc du Tremblay n°9 20h30

VS BRASS - TOUR 3 - MATCH(S) A JOUER LE VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017

n°6 AS MUSEUM / AS DE FANCHON Municipal - 21h - 93 Neuilly Plaisance

LS BRASS - TOUR 2 - MATCH(S) A JOUER LE LUNDI 13 NOVEMBRE 2017

n°11 CHEMINOTS DU LANDY / ACM REGGINA La Motte - 20h - Bobigny

CLASSEMENT

Modalités de calcul des points du classement (rappel parution bulletin n°1)

Comptage des points en brassage :

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 2 points
- Match perdu : 1 point
- Match perdu par forfait ou pénalité : 0 point

Les équipes sont classées de 1 à X (X est le nombre d'équipes engagées dans la même demi-journée) en fonction :

1. de la moyenne de points marqués par rencontre.
2. de la différence moyenne de buts (marqués-encaissés)
3. du nombre moyen de buts marqués
4. des sanctions sportives (cartons)

Barème des sanctions sportives (cartons) :

- 1 carton rouge = 5 unités
- 1 carton jaune = 2 unités
- 1 carton blanc = 1 unité

Retrait de points au classement, à raison de 1 point de moins par tranche de 5 unités.

- de 0 à 4 unités : pas de sanction
- de 5 à 9 unités : 1 point de moins
- de 10 à 14 unités : 2 points de moins
- etc.

***Les classements actualisés sont à consulter depuis le site
www.footfsgtidf.org***

TOUR DE CADRAGE IDF

Le tour de cadrage IDF de la coupe A DELAUNE, est programmé de la façon suivante :

- Vendredi soir => Vendredi 8 décembre 2017
- Lundi soir => Lundi 11 décembre 2017

Le règlement parut dans le bulletin n°1 de la phase de brassage restera en vigueur, à l'exception des modalités d'organisation de la rencontre en cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire. Dans ce cas, la règle suivante s'applique :

- 2 périodes de 45 minutes sans prolongation. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'épreuve des tirs au but.
- Joueurs qualifiés pour les tirs au but : tous les joueurs inscrits sur les feuilles de match et non exclus de la rencontre (exclusion et/ou 3ème sortie temporaire) dans le même nombre pour les deux équipes.

Les rencontres du tour de cadrage IDF de la coupe Delaune seront connues à l'issue de la réunion de la commission de validation du jeudi 23 novembre 2017.

Elles seront disponibles sur le site www.footfsqidf.org, à la rubrique Brassage IDF.